

## Validation UV4 Ligue de Bretagne



• Les modalités de passage de l'UV4 changent au 1<sup>er</sup> septembre 2022. Néanmoins :

- Si le candidat a validé une ou plusieurs autres UV (UV1, UV2, UV3) avant le 1<sup>er</sup> septembre 2022, et que l'enseignant a validé l'UV4 et l'a authentifiée sur le passeport sportif avant le 1 er septembre 2022, l'UV4 est acquise. Nous estimons que le candidat a débuté son parcours pour l'obtention du grade.
- Si le candidat n'a pas obtenu d'autres UV (UV1, UV2, UV3) avant le 1<sup>er</sup> septembre 2022, le candidat devra présenter l'UV4 nouvelle règlementation, même si cette UV a été authentifiée par l'enseignant sous l'ancienne règlementation.

### Obtention directe de l'UV4 pour :



- Commissaires sportifs et/ou arbitres stagiaires ou titulaires départementaux minimum en activité (pour le 1<sup>er</sup> dan)
- Arbitres départementaux minimum stagiaires ou titulaires en activités (pour le 2<sup>ème</sup> dan).
- Les participants aux coupes régionales (minimes, cadets et juniors) du jeune commissaire sportif ou du jeune arbitre (pour le 1<sup>er</sup> dan), coupe du jeune arbitre (pour le 2<sup>ème</sup> dan).
- Les commissaires sportifs ou arbitres inscrits à l'école départementale d'arbitrage (pour le 1<sup>er</sup> dan), les arbitres inscrits à l'école départementale d'arbitrage (pour le 2<sup>ème</sup> dan).

#### Pour tous les autres candidats :



- Participation à 1 stage théorique UV4 (1 stage minimum, inscription EXTRANET).
- NB: Les stages départementaux d'arbitrage (de début de saison) ne sont pas ouverts aux candidats à l'UV4 s'ils ne souhaitent pas intégrer le staff d'arbitrage départemental.
- Participation à 2 demi-journées en CS ou arbitre (pour le 1<sup>er</sup> dan), arbitre (pour le 2<sup>ème</sup> dan): Les combattants des shiaï arbitreront obligatoirement les combats de leur poule, ces participations comptent pour épreuve pratique de l'UV4.
- Les candidats qui marquent 44 points minimum lors de leur 1<sup>er</sup> shiaï devront obligatoirement participer à une ½ journée en tant que CS ou arbitre via la commission départementale d'arbitrage (inscription EXTRANET).
- La validation de l'obtention de l'UV4 sera notée et signée directement sur le passeport par le responsable concerné et enregistré sur extranet si l'inscription a bien été faite

Arbitres ou CS en activité : responsable départemental de la commission d'arbitrage/CS

Coupe régionale CS/arbitre : responsable de la coupe.

Membres de l'école départementale d'arbitrage : responsable de l'école départementale d'arbitrage.

Combattants lors des shiaï : arbitre ou CS référent du tapis

# Exemple de renseignement du passeport



Signeture de l'enseignant	Epreuves		JUDO, JUJITS Signature habilitée par la CSDGE de la FFJ
	Date	DE L'ENVIRONNEMENT SPORTIF	
	Date 4 06/22	КАТА	350
Signature de l'enseignant	Date et lieu	Points acquis	Signature habilitée par la CSDGE de la FFJI
	Date 4 06 22 Lieu BD 37	UVZ	
	Date 2771121 Lieu PLOERMEL	30	
	Lieu CONCARNE	au 40	
	Date 08/03/22 Lieu RENAS	W4 stage	
	Date 5/06/22 Lieu BREST	30+ arb.1/2	
onification	10/11/22 WIMPER	arb. 1/2 j.	
ests terminés le		et et signature du CORG	
ICHE D'HOMO	LOGATION DU (	RADE D'EXPRES	SION TECHNIQU
OM:		Prénoms :	
dresse :			

		IPÉTITION – DOMINANTE (Rayer la dominante inutile)	
UNITÉS DE VALEUR	DATE ET LIEU	POINTS ACQUIS / ÉPREUVE	SIGNATURE HABILITÉE PAR LA CSDGE DE LA FFJD
UV1	416/22 BREST	KATA; NOMMER LE(S) KATA(S) PRÉSENTÉ(S) :	35
UV2	4/6/22 BK	UV 2 : TECHNIQUE	-
5/6/2 BNES	26/2/22 CONCARNEA	NOMBRE DE POINTS ACQUIS (chiffres et leitres): 40 (quarante)	
	5/6/22 BREST 10/11/22 QUIMPER	NOMBRE DE POINTS ACQUIS (chilfres et lettres):  NOMBRE DE POINTS ACQUIS (chilfres et lettres):  ARB. 1/2 purvee	u 155
UV4	Star :	UV4 : ENGAGEMENT PERSONNEL DANS LE DEVELOPPEMENT DU JUDO-JUJITSU : rappels : Signature de l'enseignant ou du CORIG : "ap et 2° dan ; Discourse prinquement du CORIG pour le 3° et 4° dan	Enseignant CORG:



### **UV4 - Grades exceptionnels**

### 1er dan au 4e dan :

Le candidat devra obtenir l'UV4 avant de déposer son dossier de grade à titre exceptionnel. Les autres critères restent inchangés

#### **Equivalence:**

Se référer aux équivalences en fonction du grade (exemple Arbitre ou commissaire sportif pour 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> dan)